

probleme sévère avec la dissertation juridique

Par **Seb_IED_Paris_8**, le **18/03/2009** à **12:24**

Bonjour à toutes et à tous,

voilà, j'ai de grosses difficultés avec la dissertation juridique.

Si je possède de bonnes connaissances, mon plan lui, n'est jamais le bon (dixit mon prof).

Je suis toujours à côté de la plaque...

c'est comme si je devais parler le chinois...

J'ai bien compris qu'on devait traduire le sujet en : quelle est la question de fond ? quel est le problème ?

Je me sens si peu à l'aise avec la dissert' que je vais certainement prendre les questions en juin !

merci de me donner vos conseils et surtout vos méthodes, pour ceux qui réussissent avec la dissert'.

merci
à très bientôt
Seb

Par **candix**, le **18/03/2009** à **19:48**

Bonjour

Aurais tu un exemple à nous donner, sujet de dissert + le plan que tu as fait qu'on voit un peu ta façon de faire et ce qui ne va pas

Par **Seb_IED_Paris_8**, le **19/03/2009** à **07:51**

sujet : Peut-on parler d'interpénétration entre la règle de droit et les autres règles de conduite de la vie en société ?

plan :

I - l'influence des règles morales et religieuses dans la formation du Droit

A - les sources du Droit ancien

B - l'évolution du Droit primitif : des moyens et des buts différents

II - le droit n'est pas une règle supplétive de volonté

A - le droit est laïque et amoral

B - les effets de la règle de droit

Par **mathou**, le **19/03/2009** à **11:14**

Bonjour,

Je pense que tu as un souci pour problématiser le sujet.

Une dissertation se fait en suivant un ordre chronologique :

[b:3hhi585p]1) la définition des termes du sujet[/b:3hhi585p]

Sur une feuille, tu notes le sujet et en dessous de chaque terme, tu écris la définition et les remarques qui te viennent à l'esprit. Toutes les infos, les références, les jurisprudences, les parties du cours qui en parlent. C'est le travail de recherche préalable, qui fait appel à tes connaissances. Souvent, ceux qui ont un problème avec les dissertations s'arrêtent à cette étape et foncent dans le plan, sans avoir élaboré de problématique.

[b:3hhi585p]2) l'élaboration d'une problématique[/b:3hhi585p]

C'est la partie la plus importante. La problématique, c'est ta façon de voir le sujet, ta manière de la traduire. La manière dont tu veux en parler.

Ton devoir est construit sur la problématique, et le plan que fait qu'y répondre et la développer. Autrement dit, si tu pars sur une idée d'à peu près ou si tu utilise le sujet directement comme problématique, tu vas avoir du mal à organiser tes idées.

Pour arriver à la problématique, tu vas reprendre les recherches et définitions du 1), et tu vas les comparer. Est-ce qu'il y a des rapports entre les termes du sujet ? Est-ce qu'il y a une opposition ? Un paradoxe ? Des thèmes ? Creuse jusqu'au bout en mettant en relation tous les termes. Tu vas t'apercevoir que des idées vont émerger, et qu'une idée générale va s'exprimer. Ce sera ta problématique.

[b:3hhi585p]3) le plan[/b:3hhi585p]

A partir de là, si tu as bien suivi les deux premières étapes, normalement ça roule tout seul. Tu as la ligne de conduite (la problématique), et en principe tu as aussi les grands thèmes qui te serviront pour tes parties. Donc tu n'as plus qu'à mettre en forme ton plan, et à rédiger.

Tu t'arrêtes peut-être à la première étape. Ça expliquerait pourquoi ton plan est tout boiteux et n'a pas vraiment de logique interne.

Si tu veux, on peut essayer de faire ensemble une problématique et un plan, pour que tu comprennes comment faire ? Tu donnes un sujet, tu nous dis ton travail préalable de

recherche et les thèmes auxquels tu penses, et on essaie de te guider ?

Par **Seb_IED_Paris_8**, le **23/03/2009** à **09:06**

merci pour ton aide, j'apprécie vraiment !

je crois bien en effet, que je m'arrête à la première étape...

j'ai eu un autre sujet, qui est : le juge et la loi...

j'ai peu de temps en ce moment, mais je t'en dis plus très bientôt !

seb